Évaluation arboriculture
Service des travaux publics

DATE : 28 juillet 2021

DESTINATAIRE : Urbanisme – Planification et zonage

EXPÉDITEUR : Antoine D'Anjou agent technique en horticulture et arboriculture

SUJET : Demande 2021-90097 – Évaluation et recommandations pour les arbres.
PIIA résidentiel – Nouvelle construction au 126 avenue Queen.

Bonjour,

Le projet consiste à la démolition du bâtiment existant et à la construction d'une nouvelle résidence au 126 avenue Queen.

Un bilan forestier complet effectué par M.Gabriel Deshaies-Daigneault, ing.f. a été soumis à la Ville pour l'analyse du dossier.

Suite à l'inspection du site le 27 juillet 2021, nous sommes en mesure de déterminer que plusieurs arbres sont situés à proximité des travaux et que certains de ceux-ci seront affectés par le projet.

En résumé, nous recommandons l'abattage de deux (2) arbres matures en fonction des travaux et de cinq (5) arbres en raison de leurs conditions physiologique et/ou structurale.

Voici en détail l'impact du projet sur les arbres répertoriés :

- Nous recommandons l'abattage de l'arbre #1 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'il est situé à environ 4 m de la zone d'excavation du bâtiment projeté et à environ 3,5m de la valve d'eau. Le rapport de l'expert propose de conserver et protéger l'arbre durant les travaux, toutefois cette recommandation ne tient pas compte de l'excavation pour le raccordement des services. Selon les informations recueillis lors de notre inspection du site, nous croyons que le système racinaire d'ancrage de l'arbre sera endommagé et qu'il sera plus à risque de déracinement que la moyenne. Il s'agit d'une épinette de 38 cm en bonne condition physiologique. Nous recommandons au requérant de communiquer avec son professionnel afin de lui transmettre les informations supplémentaires concernant cet arbre.

- L'arbre #7 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport devra être abattu puisqu'il est situé dans la zone d'excavation du bâtiment projeté. Il s'agit d'une épinette mature de 57 cm en bonne condition physiologique.

- La Ville de Pointe-Claire procédera à l'abattage de l'arbre #3 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport puisqu'il s'agit d'un frêne public mort. Les travaux se dérouleront durant l'hiver 2022.

- Nous recommandons l'abattage des arbres #8-9-12 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport en raison de leurs conditions physiologique et/ou structurale.

- Nous recommandons l'abattage de l'arbre #5 indiqué à la page #3 de ce rapport puisqu'il s'agit d'une espèce exotique envahissante.

- Les arbres publics #2-4 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport devront être conservés et protégés puisqu'ils sont situés à proximité de la zone des travaux. Il s'agit de deux (2) pommetiers de condition moyenne avec des diamètres respectifs de 21cm et 11cm.

- La haie de cèdres #6 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport devra être protégée et conservée puisqu'elle est située dans la zone des travaux. Cette haie semble être située sur le terrain voisin au #122 Queen et elle procure un écran végétal important pour les citoyens.

- Le massif arboré #13 indiqué au plan à la page #3 de ce rapport devra être protégé et conservé puisqu'il est situé à proximité de la zone des travaux. Ce massif d'arbres est situé sur le terrain voisin au #122 Queen et il procure un écran végétal important pour les citoyens.

- Les arbres #10-11 indiqués au plan à la page #3 de ce rapport devront être conservés, par contre leur protection n'est pas nécessaire puisque la zone des travaux projetés est à une distance suffisante des systèmes racinaires et il est improbable que des dommages surviennent à ces arbres durant la réalisation du projet.

La Ville exige la plantation d'au moins un (2) arbres compte tenu de l'espace disponible sur le terrain et du nombre d'arbres qui seront abattus. Nous recommandons qu'au moins un (1) arbre soit planté en marge avant si l'arbre #1 ne peut être conservé à moyen terme. Les essences sélectionnées devront se conformer au règlement en vigueur. *Voir formulaire émission permis pour les détails.*

Voir le bilan forestier de M.Gabriel Deshaies-Daigneault, ing.f. pour les détails et photos supplémentaires.

Voir notre rapport aux pages 3 à 7 de ce document.

Merci de votre collaboration

Antoine D'Anjou
Agent technique en horticulture et arboriculture

126 avenue Queen – PIIA résidentiel – Nouvelle construction.

Évaluation des arbres – 27-07-2021
Par Antoine D'Anjou, agent technique en horticulture et arboriculture.

1. **Plan de localisation approximative des arbres – extrait du plan d'implantation fourni par Horizon arpenteurs-géomètres, annotations par Antoine D'Anjou.**

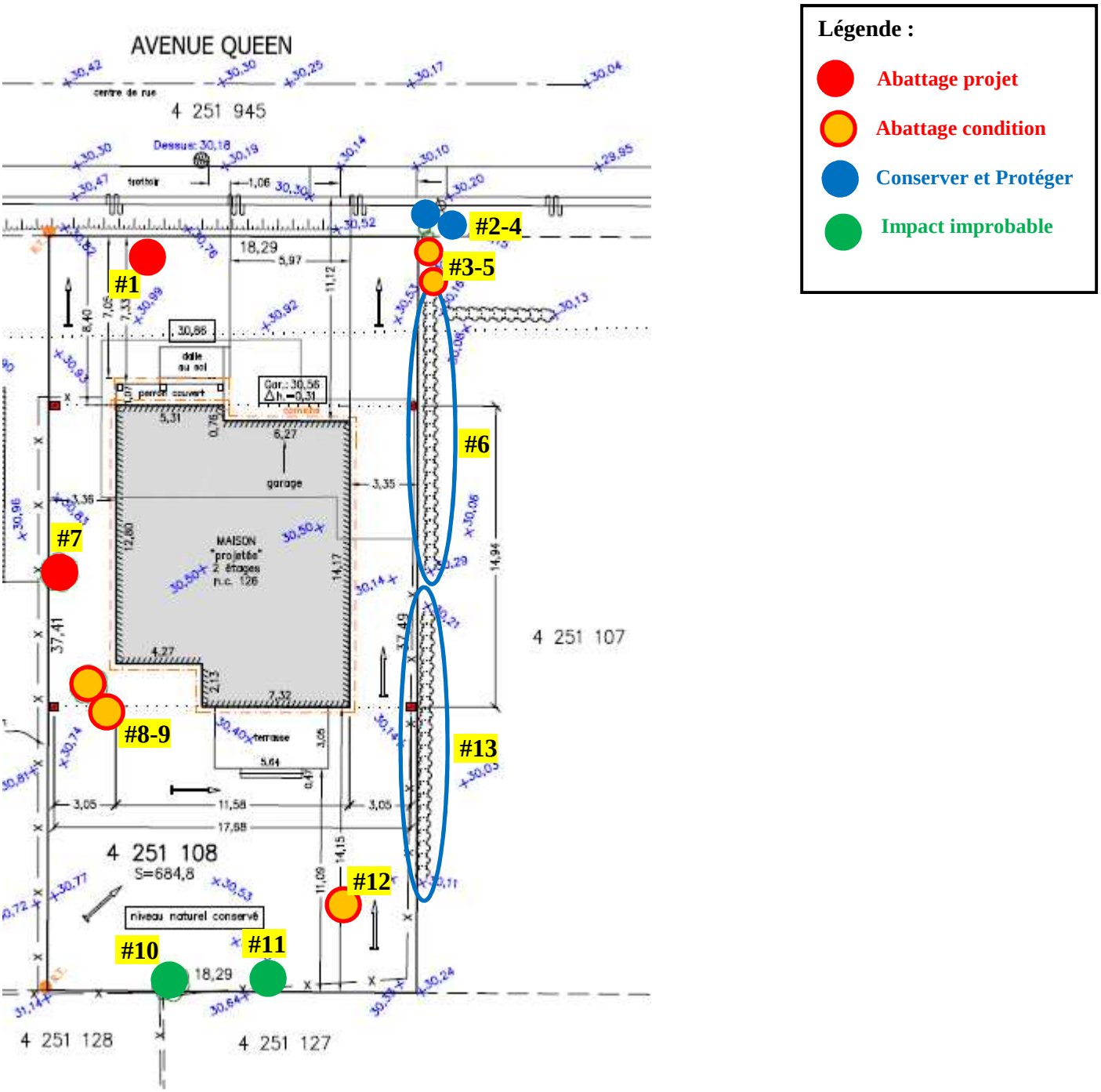

Photo #1 : Vue d'ensemble au 126 avenue Queen.

Photo #2 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.

Photo #3 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.

Photo #4 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.

Photo #5 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.

Photo #6 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.

Photo #7 : Photo provenant du rapport de M. Gabriel Deshaies-Daigneault ing.f.